

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 067835

u102

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 519 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL GUERGAAI ABDELLAH

Date de naissance : 1947

Adresse : 4 Rue Ressouf Hay Slaoui Casablanca

Tél. : 0522 36 77 85 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 5/05/2020

Nom et prénom du malade : EL GUERGAAI ABDELLAH Age : 65

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Gondene

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 5/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2010	Opérations	3	300	CLINIQUE AL HAMIDI Abdelmalek A. BLANCA Fax: 0522 66 05 30 Centre de Réadaptation et de Kinésithérapie 36, rue de la Méditerranée 93190 Drancy

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>05/10/2023 PHARMACIE LONGCHAMP Rajaa T. Rue Toulouse 34170 Tél. 04 67 36 47 51</i>	<i>PHARMACIE Rajaa T. Rue Toulouse 34170 Tél. 04 67 36 47 51</i>	<i>843,80</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est tenu de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur M. D KHISI

- Chirurgie Traumatologique
- Orthopédique & Réparatrice
- Chirurgie de la Colonne Verteébrale
- Chirurgie Prothétique
- Arthroscopie

الدكتور محمد دخسي

جراحة العظام والمفاصل



7-he El Guergaa le tif

149,50
149,50
20,90
58,40
37,00
161,30
301,30

urant 1x 26/3 mois
D3 Bon 2000 ne 112 ve ve de
John pene do 30 Janu 143
2000 1043
149,50

S.V. S.V. S.V. S.V. S.V. S.V.

PHARMACIE LONGCHAMP
RAJAA TIZI BENLAÏD
Rue Toulouse C. I. L. C. 04
Tél: 05 22 36 47 51
Professeur M. D KHISI
CHIRURGIEN ORTHOPÉDIQUE & RÉPARATRICE
Casablanca

أبو مروان عبد المالك (بين شارع أنواع و ميامي) 50000 حي المستفيات - الدار البيضاء
73, Angle Rue Ibn Jaljal & Abou Marouane Abdellalek - Quartier des Hôpitaux - (entre Bd. Anoua
CASABLANCA - Tél.: 05 22 86 36 36 (L/G) - Fax : 05 22 86 05 30 - E-mail : docdkhiss.

ZENITH Pharma
AMM N°171/16 DMP/21/NNPR



6 118001 272228
PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMM N°171/16 DMP/21/NNPR



6 118001 272228
PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMM N°171/16 DMP/21/NNPR



6 118001 272228
PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMM N°171/16 DMP/21/NNPR



6 118001 272228
PPV : 20,90 DH

Vita C 1000®

PPV 27DH70

EXP 05/2023

LOT 05006-12

DULASTAN® 500 mg/2 mg دولاستان

Boîte de 20 comprimés

علبة 20 قرصاً

37,00

58,40

Solupred® 20mg

PPC : 149,50 DH

curarti forte®

Lot :

À consommer de
préférence avant le :

305009
02/2023